BULLETIN MUNICIPAL N°29

JANVIER 2022

Belloy SUR SOMME

SOMMAIRE

L'EDITO DU MAIRE 3
LES ACTIONS ET REALISATIONS 2021 4
LES PROJETS 2022 13
L'ECOLE COMMUNALE 16
L'ECOLE NOTRE DAME 17

LA VIE ASSOCIATIVE 18
Les anciens combattants 19
Belloy Echecs 20
Club hippique de Belloy-sur-Somme 21
Le club animation 22
Le club des aînés 23
La société de chasse en plaine 24
Les amis de Belloy 24
L'association de chasse du marais communal.....24
L'olympique de Belloy-sur-Somme 25
Le foyer rural de Belloy-sur-Somme 26
Chemins libres et randonnées 27
Judo Club de Picquigny et Belloy 28
Souvenir Français 29
Téléthon 2021 30
LES AUTRES STRUCTURES ET SERVICES 31
LES COLLECTIVITES A VOTRE SERVICE 34
LE QUOTIDIEN A BELLOY 39
L'ETAT CIVIL 2021 ET LES NOUVEAUX HABITANTS 43
LE PLAN DE BELLOY-SUR-SOMME… 44

Mairie de Belloy sur Somme
14 rue du 8 mai 1945
80310 Belloy sur Somme
Tél : 03.22.51.41.08
Mail : belloysursomme.mairie@wanadoo.fr
Site : https://belloy-sur-somme.fr

Directeur de publication : Jean-Luc Herbette
Création et crédits photos : L. Mroz,
C. Ternisien, L. Leprêtre, J-L Herbette
Réalisation : PUBLI-IMPRIM – Belloy sur Somme
Tel : 03.22.51.25.25
Dépôt légal : 1er trimestre 2022

L'EDITO DU MAIRE

Chers habitants,

L'année 2021 a vu l'économie redémarrer et nous a autorisé à renouer avec les liens sociaux.
Cependant la pandémie est toujours là et reprend vigueur en cette fin d'année, la vaccination a permis toutefois de réduire significativement ses effets et notamment limiter le nombre de cas critiques.

Quoi qu'il en soit nous gardons le cap, nous avons lors de cette année qui s'achève pu finaliser nos projets, parmi lesquels la salle de motricité, l'accessibilité et le remplacement des menuiseries de la cantine de l'école communale, l'évacuation des eaux pluviales rue Marcelle Genevois, les ateliers numériques très appréciés par nos seniors et la modernisation de nos moyens de communication avec le lancement du nouveau site internet de la commune ainsi que la page Facebook.

L'année 2022 sera une année d'aménagements et de travaux de rénovation avec des projets d'importance majeure à savoir le lotissement AMSOM derrière la mairie qui va s'appeler lotissement « Le Bois de Larry » et dont les travaux vont débuter à la mi-janvier, les aménagements sécurité ainsi que ceux du lotissement des Vergers du château qui démarreront au printemps prochain et enfin le passage aux leds sur l'éclairage public. Nous abordons maintenant la phase opérationnelle, toutes les subventions ont été obtenues.

Nous prêtons aussi beaucoup d'attention à nos jeunes, nous célébrons leur réussite avec les récompenses mises en place depuis notre élection, mais nous avons aussi d'autres projets dans les tuyaux, une animation pendant les vacances scolaires de février bien sûr en respectant les contraintes sanitaires et aussi le lancement de l'étude de réhabilitation du plateau sportif.
Enfin, je terminerai en disant que les enjeux qui se présentent à nous pour les années qui viennent sont avant tout sanitaires et environnementaux.
Enjeu sanitaire d'abord, car la pandémie ne nous a pas quitté, il faut à ce jour vivre avec et donc faire en sorte qu'elle soit la moins impactante possible sur notre vie quotidienne, en respectant les consignes et réglementations qui nous sont transmises et en ayant l'esprit de solidarité.
Enjeu environnemental ensuite, la population de notre planète augmente en conséquence nous consommons plus d'énergie, rejetons plus de gaz à effet de serre et générons plus de déchets. C'est une des raisons pour lesquelles nous avons pris la décision de moderniser notre éclairage public.
Il nous faut aussi être plus responsable, à titre privé, réduire notre consommation d'énergie mais aussi mieux trier nos déchets. En effet, force est de constater qu'il n'y a pas d'amélioration dans la qualité du tri sélectif. Si nous n'en prenons pas la mesure, la redevance augmentera de façon très significative dans les années qui viennent. En effet, la TGAP, taxe appliquée sur les ordures ménagères partant à l'enfouissement (ce qui se trouve dans nos poubelles noires donc non recyclé), va être multipliée par 4 à l'échéance 2025 comparativement à son niveau de 2018.

Soyons citoyens et préservons notre santé !

Le Conseil municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui nous l'espérons sera pleine d'embellies et de réussites.

Jean-Luc HERBETTE

ACTIONS ET REALISATIONS 2021

Les contraintes liées au contexte sanitaire que nous avons connues sur l'ensemble de l'année, ne nous ont pas stoppé dans la mise en œuvre d'une partie des projets sur lesquels nous nous sommes engagés.

Travaux d'aménagement et de voirie, convivialité, communication, formation, actions pour les jeunes, sont les principaux domaines pour lesquels vous trouverez le détail de nos réalisations.

Formation Synapse

Avec le concours de l'Association SYNAPSE 3i, la Commune a pu proposer une formation aux outils numériques, adaptée aux besoins des séniors, au cours de l'année 2021.

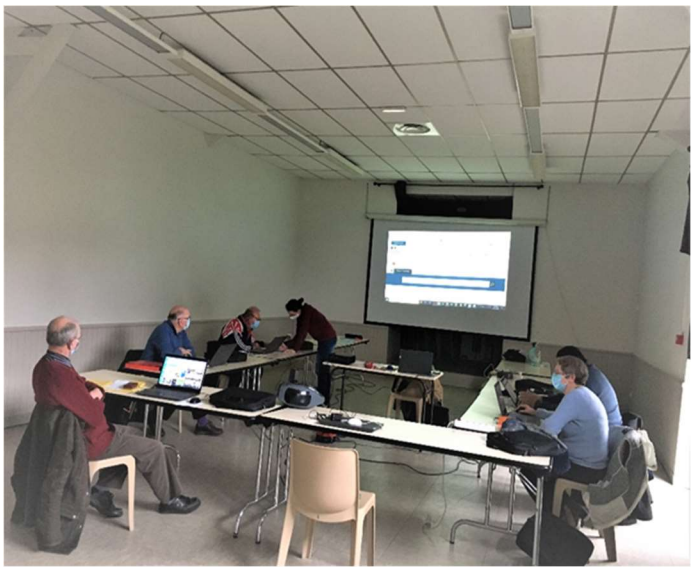

Ce sont 34 personnes dont 30 de Belloy, qui en ont bénéficié, malgré un contexte sanitaire difficile.

Un programme adapté aux besoins de chacun allant de la découverte des écrans avec la tablette à l'approfondissement des connaissances.

Au total 8 sessions de 10 séances ont eu lieu entre février et octobre 2021 à la Salle des fêtes.

Sur l'ensemble des participants 20 d'entre-eux ont suivi 2 sessions leur permettant d'approfondir leurs connaissances.

Les 10 séances de 2 heures ont permis aux participants entre autres usages de :

- Naviguer sur le Net, s'inscrire sur un site utile ;
- Créer, gérer sa messagerie électronique ;
- Effectuer des recherches sur le web ;
- Approfondir la gestion des dossiers, des fichiers.

La formation s'est déroulée dans une ambiance conviviale où chacun pouvait évoluer à son rythme grâce au nombre de personnes restreint par groupe et à la disponibilité des formateurs.

Le président du Club des aînés, avait sollicité la commune pour la mise en place de ce type de formation, il fait part de son témoignage :

« La formation internet nous a été très enrichissante. Je tiens à féliciter le formateur et la formatrice pour la patience à nous initier avec insistance au fonctionnement de l'appareil informatique (micro et tablette). Certains d'entre nous étaient déjà utilisateurs pour les sites administratifs : sécurité sociale, M.S.A, Impôts, services publics, le formateur a mis l'accent sur l'utilisation de ces sites devenus indispensables aujourd'hui ! Beaucoup de sujets essentiels ont été abordés, ainsi que beaucoup de questions qui nous ont permis de progresser, de naviguer en approfondissant nos connaissances. Les adhérents du club des ainés m'ont manifesté leur satisfaction, y compris les personnes âgées utilisatrices de la tablette (relations familiales - photos). Toutefois nous avons appris à être prudents sur les filtrages des mails se protéger des virus. Un regret vu notre âge il est difficile de retenir toutes ces données dans nos mémoires. Mettons-nous au travail pour ne pas perdre nos acquis et combler nos soirées !

UN GRAND MERCI à tous les acteurs : organisateurs, financeurs et formateurs, qui nous ont permis d'avancer dans nos démarches numériques. »

Michel Régnier

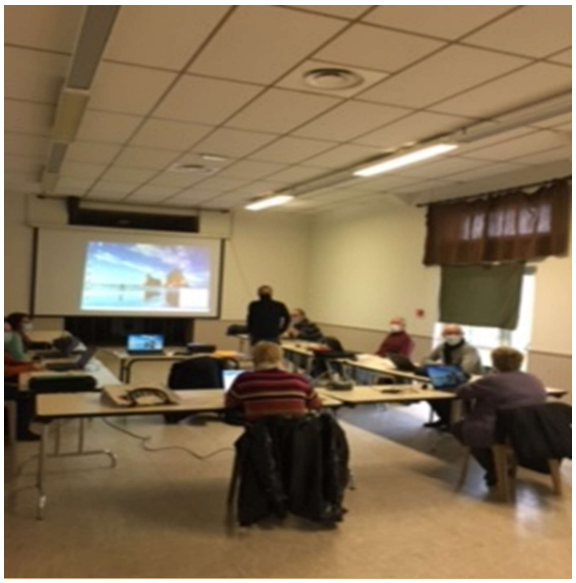

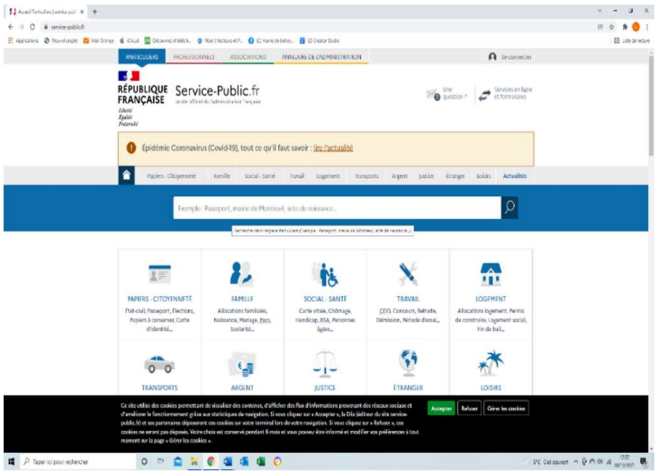

Nos jeunes diplômés et départs en 6ème

- ***Remise des bons d'achat aux futurs collégiens***

Le 29 juin 2021, monsieur Jean-Luc Herbette, maire accompagné de quelques membres du Conseil ont remis un bon d'achat de la librairie Martelle d'une valeur de 35 € aux enfants de Belloy qui ont intégré la classe de 6ème lors de la rentrée dernière. Pour l'occasion, monsieur Jean-Marie Leblanc, maire d'Yzeux était également présent pour féliciter et remettre lui aussi un bon d'achat aux deux enfants d'Yzeux concernés. Au total 7 enfants ont été récompensés.

- ***Les nouveaux diplômés mis à l'honneur***

Le samedi 23 octobre 2021, les jeunes diplômés de la commune ont été invités à la Salle des fêtes, accompagnés de leurs proches afin de recevoir, de la part des membres du conseil municipal une carte cadeau FNAC d'une valeur de 30 €. Ce moment de convivialité, nous a permis d'échanger avec eux sur leurs études et leurs projets. Nous tenons encore une fois à les féliciter et à les encourager dans leur réussite.

Le site internet, la page Facebook

- ***Des outils de communication digitaux qui complètent « la feuille bleue »***

Notre programme comportait le projet de refonte du site internet de la commune et de création d'une page Facebook pour une communication accessible par tous sur les téléphones portables, ordinateurs ou tablettes.

Ce projet est maintenant réalisé : tout d'abord, courant août, avec la mise en ligne du site internet rénové www.belloy-sur-somme.fr , un site qui comporte de nouvelles rubriques, de nouvelles fonctionnalités ; puis le 15 octobre avec la création de la page Facebook, une page qui rassemble deux mois plus tard plus de 130 abonnés.

Page Facebook

Page d'accueil site internet

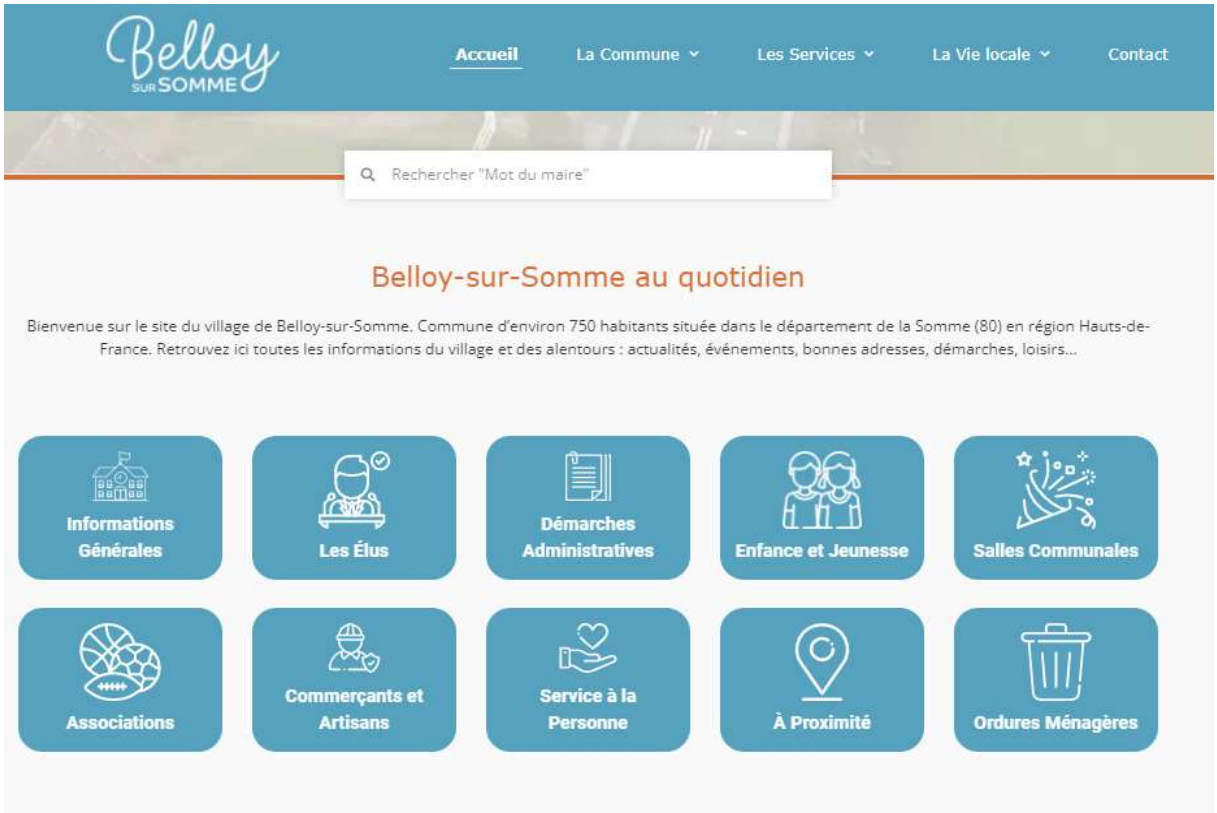

L’accueil de loisirs

Après une année sans accueil de loisirs en 2020, en raison de la crise sanitaire, les enfants étaient ravis de se retrouver pour passer 3 semaines de vacances autour d’activités variées.

Ainsi, ce sont 61 enfants issus de Belloy et des communes environnantes qui ont pu bénéficier de l’accueil de loisirs du 12 au 30 juillet.

En raison des travaux réalisés durant l’été, l’école communale était indisponible. Les lieux d’accueil ont donc été modifiés.

Néanmoins chaque groupe d’âge a pu disposer de son propre local.

- Les petits (3 à 5 ans) à la Salle des fêtes avec un espace repos,
- Les moyens (6 à 9 ans), à la salle Dufetelle
- Les grands (10 à 13 ans) au Foyer communal

La directrice Stéphanie BEURRIER et l’équipe d’animation composée de Cybille TERLON, Marie REMOND, Agathe LOYER, Lou SEMEDO, Julie CHARRIER et Mathéo POLLET, avaient concocté un programme riche en découvertes, sorties, grands jeux…

Un aperçu des activités réalisées :

- Ateliers scientifiques et spectacle sur le thème de la science mené par le Savant fou.
- Soirée pizza et retraite aux flambeaux le 13 juillet.
- Sortie au Laby’Parc du Touquet.
- Sortie au parc d’attraction « la Mer de sable ».
- Jeux sportifs.
- Activités manuelles.

Les travaux de l'école

- ***Les aménagements à l'école communale***

Nous avons en cette année 2021 réalisé des travaux d'amélioration dans notre école communale :
Avec la mise en place d'une salle de motricité qui sera bien utile pour nos enseignantes et leur servira à développer la dextérité de nos enfants ainsi que la coordination de leurs gestes et mouvements. Nous avons par la même occasion, réalisé des sanitaires à l'étage pour les enfants et un coin repas pour les enseignantes. Notre employé communal s'attachera à la finition par l'adjonction de la dernière couche de peinture.

Le renforcement de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite faisait partie de nos préoccupations, ainsi nous avons créé un sanitaire PMR et installé une porte de classe conforme à la réglementation, en extrémité de la rampe d'accès.
Enfin côté cantine nous avons procédé au remplacement des menuiseries ainsi qu'à la mise en conformité de la ventilation.
Ces travaux n'auraient pu être réalisés sans les aides de l'Etat et de la Région qui se sont élevées à 54 432€ soit 80% du montant total de cet investissement.

Les aménagements de gestion des eaux pluviales

- ***Les travaux d'évacuation des eaux pluviales rue Marcelle Genevois***

Les travaux d'aménagement de l'évacuation d'eau pluviale rue Marcelle Genevois, réalisés sous la maitrise d'œuvre du SIVU Voirie de Picquigny, arrivent à leur fin. Il fallait en effet trouver une solution aux inondations provoquées par l'écoulement venant du Chemin Jean en période de pluies. L'option retenue a été de creuser le fossé et de le raccorder à l'extrémité avec celui de la départementale 1235, ceci afin d'augmenter la capacité de stockage mais aussi la surface d'infiltration.

La fibre optique

- ***Le déploiement de la fibre optique dans notre Village***

Vous avez certainement croisé durant ce second semestre 2021 les entreprises missionnées par Somme Numérique et intervenant pour la mise en place des infrastructures et du réseau de fibre optique dans le village. Les travaux se terminent maintenant. Les abonnements seront disponibles au deuxième semestre 2022.

Les chemins

- ***La réfection des chemins ruraux***

Après une année blanche en 2020, nous avons repris avec les agriculteurs, l'entretien des chemins ruraux. Les intempéries du premier semestre nous ont conduit à reporter cette opération d'entretien après la moisson. La date retenue fut le mardi 14 septembre 2021.

Lors de cette journée, la montée du chemin du Bois de Larry a été remise en état, il y a eu un nivellement du chemin au Grader puis l'ajout d'une couche de grave recyclée qui a ensuite été compactée.

Le chemin du marais menant à l'Etang Grenon a reçu de son côté de la grave naturelle afin de boucher les aspérités présentes. Au total 600 t de graves ont été transportées par les agriculteurs lors de cette journée. Nous les remercions encore pour cette opération qui sera bien sûr à reconduire.

Les moments de convivialité

- ***Le repas des aînés***

Le 27 novembre, le repas des aînés a réuni 96 personnes à la Salle des fêtes. Une ambiance conviviale et festive a permis aux participants de se retrouver et de partager un bon repas. Comme le veut la tradition ce sont les élus qui ont assuré le service à table. Les doyens de la commune, Madame Maria DUHAMEL et Monsieur Guy HENOCQUE, ont été honorés

- ***La distribution du colis des aînés par les membres bénévoles du C.C.A.S.***

Chaque année, le C.C.A.S. offre aux personnes âgées de plus de 65 ans, un colis « gourmand » à l'approche des fêtes de fin d'année. La distribution, au domicile de chacun, a eu lieu le 11 décembre. Une centaine de personnes en ont bénéficié.

- ***Le Noël des enfants***

Le 20 décembre, avec un peu d'avance sur le calendrier, le Père Noël est venu faire un petit coucou aux enfants de Belloy.

Il a fait le tour du village en calèche pour distribuer ses friandises et emmener les enfants à la Salle des Fêtes afin d'assister à un spectacle.

Lors de son spectacle, Ben raconte et chante des histoires de marmite, de souris, de graines…. Et joue de différents instruments.

Petits et grands ont pu apprécier son univers imaginaire.

NOS PROJETS EN 2022

2022 verra la réalisation de différents travaux d'aménagements mentionnés dans notre programme.

Aménagements sécurité

- ***Les travaux de sécurisation routière***

Pour une circulation plus sécurisée dans la commune nous avons programmé la réalisation d'aménagements qui visent à réduire la vitesse à l'intérieur de la Commune. Il s'agit de la réalisation :

- D'un plateau surélevé rue Henry Boistel de Belloy à l'entrée du village en venant de la D1001 ou de Vignacourt ;
- De chicanes rue Marcelle Genevois à l'entrée du village en venant de Flixecourt ;
- D'un coussin berlinois dans le Chemin Vert en venant de la Chaussée Tirancourt ;
- D'un rondpoint à l'intersection de la rue Pasteur, de l'Allée Fleurie, et du Chemin Vert ;
- De la pose de 4 panneaux STOP à l'intersection des rues Marcelle Genevois, Louis Pasteur, René Saint, de l'Eglise.

En France le code de la route précise que lorsque 2 véhicules sont aux stops en même temps la règle qui s'applique est la priorité à droite.

Le choix de ces équipements a été réalisé en concertation avec les riverains concernés. Vous trouverez l'implantation de ces aménagements sur le plan à la fin de ce bulletin.

Place des Vergers du Château

- ***Des travaux d'aménagement de la Place du lotissement des Vergers du Château***

Après consultation des riverains fin 2020, puis consultation des entreprises et montage des dossiers de financements en 2021, les travaux d'aménagements se feront à partir du printemps 2022.

La place va être totalement rénovée en intégrant l'abattage des arbres.
Les aménagements prévus comportent des travaux qui permettront :

- L'écoulement des eaux.
- Le stationnement des véhicules : 11 places de parking végétalisées.
- Le ramassage scolaire : arrêt de bus sécurisé et nouvel abribus, voie douce de cheminement.
- La détente : terrain de pétanque et bancs.
- Un aménagement paysager en partie centrale et au pourtour de la place.

Eclairage public

- ***Des travaux de modernisation de l'éclairage public***

Dans un souci d'économie d'énergie et en lien avec les enjeux de transition écologique, les têtes d'éclairage des lanternes équipées d'ampoules sodium vont être remplacées par des têtes LED du même modèle que celles rue Marcelle Genevois. Ce changement interviendra dans toutes les rues équipées de lampes sodium, soit un total de 167 têtes d'éclairage public qui vont nous permettre de diviser par 3 la consommation d'électricité.

Les délibérations relatives à la validation du plan de financement et dépôt des demandes de subventions pour chacun de ces projets ont été prises lors des conseils municipaux du 18 février et 4 décembre (travaux de sécurisation) 18 juin (Place du Lotissement) ; 24 septembre (modernisation de l'éclairage public).

Le Lotissement AMSOM

- ***Lotissement « Le Bois de Larry » porté par l'AMSOM***

Les travaux du lotissement peuvent maintenant commencer et débuteront le 10 janvier 2022.

Il s'agira dans un premier temps de réaliser la voirie provisoire. Cette étape sera réalisée suivant le planning ci-joint :

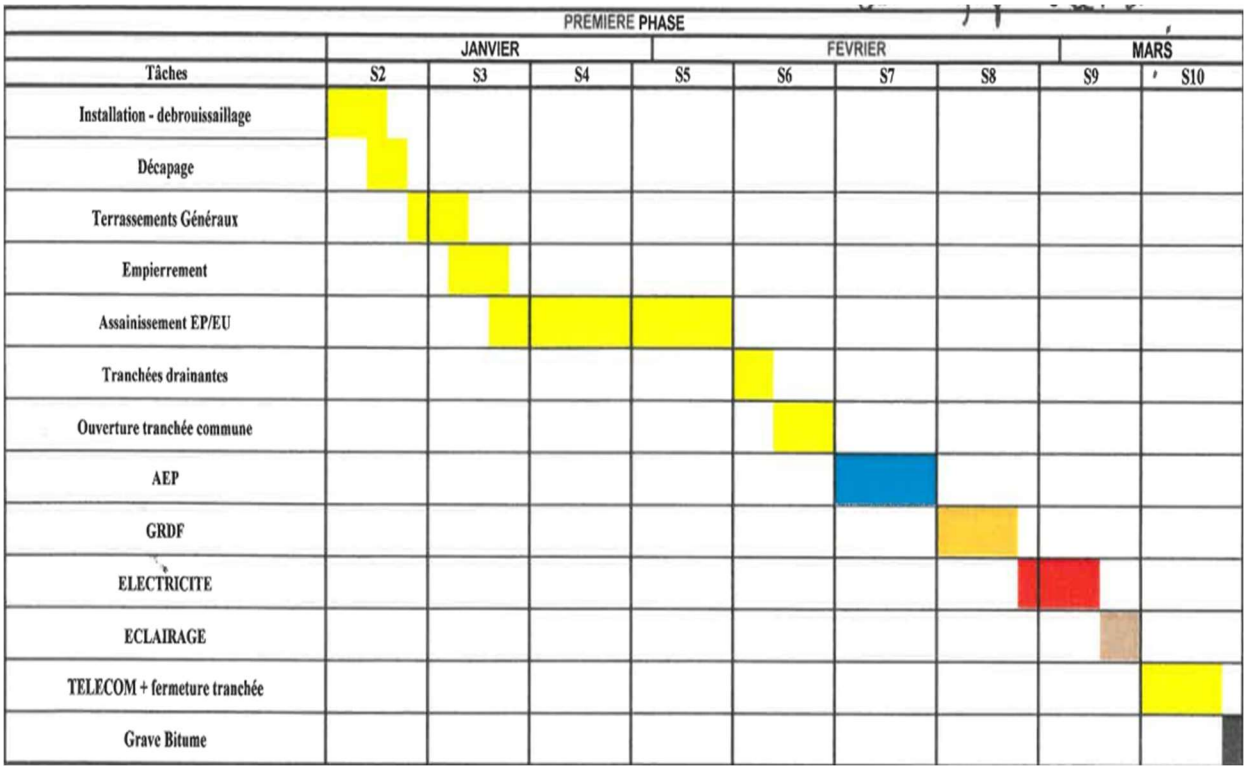

L'appel d'offre pour la construction des 11 logements locatifs est maintenant lancé, les réponses sont attendues pour le 11 janvier 2022. Les constructions seront réalisées suite à la mise en place de la voirie provisoire, pour une mise à disposition sur le second semestre 2023.

Les branchements sur les réseaux publics :

- Le réseau électrique sera connecté au transformateur rue Louis Pasteur et suivra la rue de l'église puis rue du 8 mai 1945 pour ensuite emprunter la voie piétonne le long de la mairie.
- L'eau sera alimentée du réseau principal passant rue de l'église.
- L'assainissement et le Gaz seront repris à partir de la rue du 8 Mai 1945 au niveau de la voie d'accès au lotissement.

Les terrains à bâtir seront commercialisés à partir du second semestre 2022.

Si vous voulez réserver un logement locatif, vous pouvez dès à présent poser votre candidature sur la plateforme en ligne :

demande-logement-social.gouv.fr

Afin de faciliter la circulation dans la rue du 8 mai 1945, nous avons pris la décision de passer la rue en sens unique dès le 3 janvier 2022 de la mairie vers la rue Henri Boistel de Belloy, en se conformant à l'avis des services publics dont Trinoval (le service des ordures ménagères) et quelques usagers.

L'ECOLE COMMUNALE

RETROSPECTIVE DE L'ANNEE 2020/2021 A L'ECOLE COMMUNALE

MALGRE UN CONTEXTE SANITAIRE ENCORE DIFFICILE CETTE ANNEE, NOUS SOMMES HEUREUX D'AVOIR PU MENER A BIEN DE NOMBREUX PROJETS QUI COMME CHAQUE ANNEE, LAISSENT DE JOLIS SOUVENIRS A NOS PETITS ECOLIERS

En 2020/2021 les élèves ont :

Découvert l'art urbain avec la visite de l'espace transition d'Abbeville, réalisation d'une fresque dans la cour de l'école !

Voyagé à Biotropica

Pratiqué le Basket, l'équitation, la musique et le théâtre

L'école s'est embellie et agrandie pour accueillir une nouvelle salle de motricité et un nouvel espace pour les plus petits !

L'ensemble de l'équipe pédagogique vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux

L'ECOLE NOTRE-DAME

Ecole Notre Dame

DES PROJETS : classe dehors depuis septembre : les enfants sortent régulièrement pour apprendre dehors !

DES SORTIES : Samara, ferme pédagogique

DES ACTIONS : boites de Noël pour les sans abris, marche,pour le téléthon, nettoyons la nature, marché d'automne …

LA VIE ASSOCIATIVE

Une quinzaine d'associations interviennent dans notre commune, elles sont porteuses de dynamisme et contribuent au rayonnement de notre village.

La municipalité tient à remercier chacun des présidents et des bénévoles qui, grâce à leur engagement, contribuent au bon fonctionnement de ce tissu associatif.

Chaque année la municipalité accompagne les projets des associations en leur apportant des subventions.

En 2021, ce sont 14 020 € de subventions qui ont été votées (conseil municipal du 24 septembre) pour accompagner 13 projets associatifs dont ceux des écoles.

Le calendrier 2022 : un calendrier non définitif

Le contexte sanitaire conduit chacun des responsables associatifs à la prudence, à ce jour les manifestations prévues sont les suivantes :

Date	Manifestation	Organisateur
09/02/2022	Animation Carava'Lud	Mairie
19/02/2022	Repas	Olympique de Belloy
05/03/2022	Repas	Ecole Notre Dame
16/04/2022	Concours de manille	Olympique de Belloy
01/05/2022	Réderie et Bourse aux plantes	Club animation
08/05/2022	Cérémonie au Monument Fête Locale	Mairie
11/06/2022	Concours de pétanque	Olympique de Belloy
26/06/2022	Kermesse	Ecole Notre Dame
02/07/2022	Kermesse	Ecole communale
14/07/2022	Cérémonie au Monument	Mairie
	Soirée et feu d'artifice	Club animation
10/09/2022	Concours de pétanque	Club animation
11/11/2022	Cérémonie au Monument	Mairie
18/11/2022	Soirée Harengs-beaujolais	Club animation
26/11/2022	Repas des Aînés	Mairie
02/12/2022	Téléthon	
21/12/2022	Noël des enfants	Mairie

LES ANCIENS COMBATTANTS

En cette fin d'année, je tenais à vous présenter mes meilleurs vœux pour l'année 2022.

Ces deux dernières années ont été sans aucun doute parmi les plus difficiles.

Malgré l'épidémie, des manifestations telles que les cérémonies du 8 mai, 14 juillet et 11 novembre ont pu être célébrées et je tenais à vous remercier chaleureusement de vos présences ainsi que les enfants et les institutrices des deux écoles. Le devoir de mémoire est essentiel.

Je vous remercie également de votre accueil et votre générosité lors de la vente des calendriers chez vous.

Mes pensées se tournent également en cette fin d'année vers tous nos soldats français à qui j'adresse tous mes vœux.

Bonne année à toutes et à tous.

M. Jean-Marie MONTARDIER

BELLOY ECHECS

Belloy-échecs

Au foyer, tous les lundis soirs de 18h30 à ...
Contact : 06 14 26 48 72
http://belloy-echecs.fr/
https://www.facebook.com/Belloy.Echecs/posts

Mat à l'étouffée

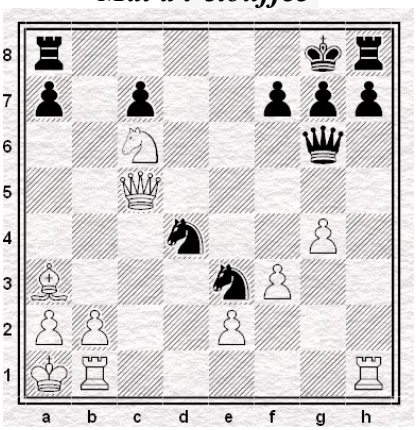

1/ Mat en 2 coups pour celui qui joue en premier

Le mat à l'étouffée se produit lorsqu'un Roi est attaqué par un Cavalier et privé de toute case de fuite

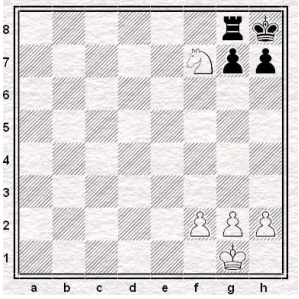

Le Cavalier vient de se placer sur la case f7 pour faire échec et mat à l'étouffée

Mat à l'étouffée

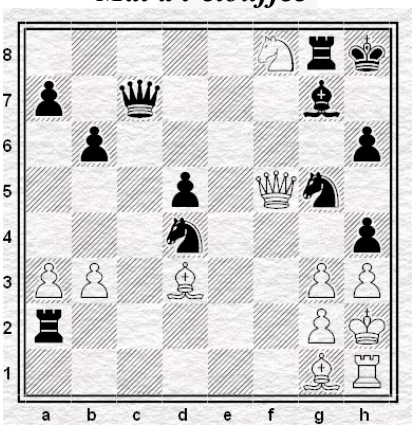

2/ Mat en 2 coups pour celui qui joue en premier

Faits marquants 2021 :

- La « Covid 19 » bien sûr qui a annulé toutes les compétitions et rencontres échiquéennes.
- Tenue d'un stand échecs les 16 et 17 Oct 21 au Salon à toi de jouer lors de la foire exposition d'Amiens
- Le jour d'ouverture du club a changé**. Il est passé du mardi soir au lundi soir**
- **Reprise des cours débutants** le lundi de 18h à 19h15 assurés par 3 membres bénévoles du club
- Fin novembre, 24 adhérents dont 13 bellovaques - 8 jeunes - 5 vétérans

Apprendre les échecs ou comment jouer sur le site de jeu en ligne « Lichess »
C'est gratuit, facile, sans rien télécharger sur votre ordinateur
Sur internet aller sur le site ; http//www.lichess.org
Pour apprendre, cliquer sur l'onglet « Apprendre » puis bases des échecs
Pour jouer, cliquer sur l'onglet « Jouer » puis choisissez une cadence de jeu.
Le site vous trouvera un joueur anonyme disponible

Témoignage

J'ai découvert un club fort sympathique qui m'a permis de progresser et où l'esprit d'amitié rejoint celui de la compétition. Si toutes les parties amicales, en entraînement ou en match sont toujours disputées, la convivialité et le plaisir de se retrouver restent importants. Depuis de nombreuses années, le club accueille des jeunes désireux d'apprendre le jeu d'échecs et je suis heureux cette année de les aider en participant à l'animation des cours avec Nicolas et Régis.

Philippe Gaumet habitant Belloy, adhérent depuis 23 ans au club de Belloy-Echecs

Tous les membres de l'Association Belloy-Echecs vous souhaitent

Une bonne et heureuse année 2022

Solutions : Diagramme 1 : Si Trait aux blancs : 1 Dc5-f8+--Ta8xf8 ; 2 Cc6-e7++
Si Trait aux noirs : 1 Ce3-c2+ -- Dc5xc2 ; 2 Cd4xc2++
Solutions : Diagramme 2 : Si Trait aux blancs : 1 Df5-h7+ -- Cg5xh7 ; 2 Cf8-g6++
Si Trait aux noirs : 1 Cd4-f3+ -- Df5xf3 ; 2 Cg5-f3++
Petit lexique : Les signes veulent dire : (x: prend) ; (+: échec) ; (++: échec et mat)

Club hippique de Belloy-sur-somme

L'année 2021 fût perturbée par la Covid mais cela ne nous a pas empêché de travailler et de faire progresser petits et grands !
Pas de compétition, ni de championnat à Lamotte Beuvron cette année mais un grand régional pour les cavaliers poneys et clubs à Compiègne où 2 cavalières finissent Championnes Régionales. Violette Prudhomme en P2 et Anais Gardy en P élite. Pour les amateurs il a fallu attendre cet automne pour participer à la finale du National Style Equitation à Lyon où Zoé Prudhomme termine 2éme avec son cheval Aristo Courcelle, mais également patienter jusqu'au week-end du 11 Novembre pour concourir les Championnats de France de Hunter à Macon Chaintré.

D'excellents résultats ont été obtenus :
2éme en AM4 Anais Gardy
4éme en jeune Zoé Prudhomme
8éme en jeune Marilou Roupsy
12éme en AM2 Manon Bihare

Anais et Crunch

Zoé et Djingle

Prochaines manifestations au centre équestre de Belloy
- 3 avril concours d'obstacles
- 2 octobre concours d'obstacles

Toute l'équipe du centre équestre vous souhaite une bonne année

Renseignements au 0322488360
Ou clubhippiquebelloy@wanadoo.fr
Elise Magnier

LE CLUB ANIMATION

Malgré un contexte sanitaire encore difficile, plusieurs manifestations ont pu tout de même être réalisées cette année. Notamment le traditionnel feu d'artifice du 14 juillet et la retraite aux flambeaux, le concours de pétanque ainsi que la soirée Harengs - beaujolais. Ces différents évènements, nous ont permis de nous retrouver et de partager des moments de convivialité dans une ambiance chaleureuse et pleine de plaisir.

NOUS VOUS SOUHAITONS UNE EXCELLENTE ANNEE 2022

Jean-Claude GALLET Président et l'ensemble des membres

CLUB DES AINES

L'année 2021 n'a pas été très réjouissante pour notre club. La crise sanitaire, la privation du lien social, nous a quelque peu isolé les uns des autres.

Nous avons une pensée pour Françoise Delplanque qui nous a quittée le 29 juillet 2021 à l'âge de 74 ans qui était très appréciée parmi nous.

Le 2 juillet, la situation nous a donné l'espoir de nous rassembler, grâce à la vaccination obligatoire pour nos adhérents. C'est avec le sourire que nous nous sommes réunis en assemblée générale pour faire le point sur notre budget, l'élection du bureau et le programme d'activité.

Le 26 aout, reprise des activités du jeudi, à la grande satisfaction de nos membres de retrouver leurs jeux favoris. Un vrai besoin de parler, de trouver un peu de réconfort où chacune et chacun fête son anniversaire, sans oublier les petites gâteries ! Notre club compte toujours 31 adhérents, j'en profite pour rendre hommage à nos deux ainées « **Noelle 95 ans et Maria 94 ans »,** toujours à l'heure aux rendez-vous. Nous sommes toujours à l'écoute de nouvelles candidatures ! « Venez partager nos jeudis »

Le 14 octobre, c'est par une journée très ensoleillée que nous nous sommes rendus à Canaples au restaurant les Viviers pour fêter nos retrouvailles. Nous étions 30 à apprécier cette sortie et à nous régaler autour d'un bon repas. Le dernier remonte au 21 novembre 2019, c'est dire la joie de se retrouver.

Le président et tous ses membres sommes heureux de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2022.

MICHEL REGNIER

La société de chasse en plaine

Malgré le covid qui nous poursuit, la vie continue.
Pour nous, la chasse est un moment de détente, c'est un moment fort de l'année attendu avec impatience pour retrouver les amis, raconter nos histoires de chasse et les anecdotes des années précédentes. C'est aussi un moment de complicité particulier avec notre meilleur ami qui n'est-autre que notre chien. Celui-ci ne fait jamais défaut et nous est toujours fidèle. Cette année pour clôturer l'année en plaine, nous avons partagé un méchoui de sanglier dans la convivialité et le partage.
La société de chasse vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2022.

Le Vice-Président Guillaume Herbette

Les Amis de Belloy

L'association a vu le jour depuis 1979. Vous aimez le calme, la nature, la pêche, la chasse à la hutte, je vous invite à venir nous retrouver dans une ambiance conviviale.

3 Bellovaques sont venus nous rejoindre la saison dernière, **POURQUOI PAS VOUS ?**
Pour tout renseignement contacter Monsieur DUPUIS Jean-Marc Tél : 06 21 69 63 90.

L'association de chasse du marais communal

Composition du bureau

Éric LEFEBVRE : Président
François DORVILLE : Vice-président
Cédric POUYEZ : Trésorier
Jérémy DORVILLE : Secrétaire

Pour être sociétaire, il faut être habitant de Belloy-sur-Somme. L'assemblé générale 2022 aura lieu en juin prochain. **Pour tout renseignement, vous pouvez contacter M. Éric LEFEBVRE au 06.18.71.00.67**

L'OLYMPIQUE DE BELLOY SUR SOMME

Après deux années compliquées en raison du COVID, le football reprend cette saison 2021-2022 dans des conditions « normales ».

Le club a tout de même su œuvrer pour garder la motivation de ses adhérents dont le nombre est passé de 30 la saison précédente à 46 cette année. Il envisage même la création d'une équipe de vétérans pour l'année prochaine.

Au niveau sportif notre équipe seniors termine cette première partie de championnat à la première place avec 7 matchs gagnés, 1 match nul et 0 défaite.

Afin de redynamiser les futurs projets notre association a prévu quelques manifestations pour cette saison 2022 :

19 FEVRIER REPAS DU FOOT
16 AVRIL CONCOURS DE MANILLE
11 JUIN TOURNOI DE PETANQUE

Le club et son bureau tiennent à remercier tous leurs sponsors qui continuent de croire en l'aventure Bellovaque ainsi que leurs supporters présents tous les dimanches, et vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

Horaires des entrainements seniors jeudi 19H/21h

Le Président - LECLERCQ THIBAUT - 06.24.14.33.83

LE FOYER RURAL

L'année 2021 aura été la continuité de 2020 pour le Foyer Rural de Belloy sur Somme avec les contraintes liées au Covid 19.
Cependant l'embellie du milieu d'année a permis de relancer les activités.

En effet Nous avons pu organiser le samedi 18 septembre une sortie « contes en marche » avec le conteur Vincent GOUGEAT, nous avons au travers de cette animation apprécié notre marais communal. Cet après-midi de divertissements a été clôturé par une démonstration de Javelot Tir sur Cible.

Le samedi 13 novembre 2021 madame Sabine DAVID membre de l'association « ET APRES ? » a animé un atelier Cosmétique qui avait pour thème la fabrication de baume à lèvres.

Les Ah ! Musette ont repris du service de leur côté, en animant le repas des aînés de Fienvillers et la soirée harengs beaujolais.

Enfin le Foyer Rural dans le cadre du Budget participatif du département a initié le projet de jardin écologique transgénérationnel mis en œuvre par l'école communale, les bénévoles et la mairie.

En période où les conditions sanitaires le permettent, les entrainements du Javelot Tir sur Cible ont lieu le lundi soir à la salle DUFETELLE. Vous y êtes les Bienvenus.

La section Musique, avec les « Ah Musette » reste à votre service pour toute animation.
N'hésitez pas à nous contacter au 03.22.51.45.81 ou au 06.37.25.62.39.

L'Equipe du FOYER RURAL de BELLOY sur SOMME vous souhaite une Excellente Année 2022

CHEMINS LIBRES & RANDONNEES

2021 arrive à son terme, elle fut une année chaotique comme la précédente, il a fallu composer avec, ainsi nous avons effectué moins de sorties que prévu, mais c'était la règle.

Pour l'année 2021, nous avons pris un départ dans les localités suivantes :

Picquigny, Saint Ouen, Belloy sur Somme, Longpré les Corps Saints, Bouchon, Briquemesnil, Warlus, Airaines.

A Belloy sur Somme, nous avions proposé un triple parcours pour marcheurs et un parcours pour vététistes, un bon nombre de participants a apprécié cette matinée du 30 mai, nous avions proposé cette activité et nous avions été soutenu par le conseil municipal, nous renouvelons ici nos remerciements.

Nous avons participé modestement au Téléthon, la randonnée prévue, s'est déroulée sous la pluie, d'où le nombre réduit des participants.

L'année 2022 s'ouvre à nous, nous projetons de faire mieux, malgré les nuages menaçants sur la liberté de circuler. En perspective nous organiserons une sortie toutes les 3 semaines, si rien ne nous l'interdit.

Nous nous souhaitons (vous et nous) une formidable année éloignée de tous les maux, et qu'elle soit aussi fraternelle.

Michel Lavoisier

Sortie à Allery, le 5 déc. 2021

JUDO CLUB DE PICQUIGNY ET BELLOY

CHANBARA CLUB DE BELLOY SUR SOMME

- ….2022

Le Chanbara club vous remercie de l'intérêt que vous portez à notre association sportive, déjà par votre lecture et par votre sollicitude à nos disciplines

Une saison déstabilisée par une année particulière pour chacun, la nouvelle équipe dynamique et stoïcienne a repris les rênes et s'efforce de pérenniser notre association avec des disciplines innovantes.

Pour la petite histoire et pour les bellovaques, nous avons un point d'honneur d'être un des deux clubs à pratiquer le Chanbara dans la région et être le seul au niveau national de le présenter en version fauteuil, affilié handisport.

Depuis le début de la saison, nous nous apercevons d'un engouement et d'un essor de licence auprès de nos jeunes Chanbarakas, de Belloy et de ses environs. Pour cela nous pouvons remercier l'équipe municipale et nos bénévoles, qui sont un atout certain dans la communication envers cette discipline peu connue.

La multiformité de nos activités que propose notre club permet d'accueillir des personnes de tout âge (de 3 à 90 ans, notre plus vieille licenciée) dans un esprit convivial et familial. Selon l'activité et la capacité d'accueil nous proposons certaines activités sur Picquigny. Notre enseignant Vincent Constant votre concitoyen, a fait preuve d'adaptabilité afin de se former continuellement pour répondre à une pédagogie adaptée à tous, cela avec l'entendement de notre équipe, l'inclusion du handicap dans notre société.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2022 et nous serons heureux de vous accueillir à nos activités, ainsi que vous renseigner sur nos disciplines

Disciplines proposées

- Judo
- Ju jJitsu
- Taïso santé
- Taïso
- Sport sur ordonnance
- Chanbara (escrime japonaise)
- Chanbara fauteuil
- Self défense

Tel 06 14 20 95 60

Président : Olivier Desmons

Vice Président : Claude Darras

Trésorière : Solange Constant

Directeur Technique/enseignant :Vincent Constant

Secrétaire : Liliane Boucher-Thienpont

Belloy sur Somme : Lundi 18h/19h Chanbara 5 /12 ans
19h/21h30 Chanbara adulte et fauteuil

Siège social: Rue d'Amour, 80310 PICQUIGNY – Adresse Postale: 10 place du Maréchal FOCH, 80310 BELLOY SUR SOMME

Mail: judoclubpicquigny80@hotmail.com Site:http://club.quomodo.com/judo-club-de-picquigny

LE SOUVENIR FRANCAIS

Le Souvenir Français
Comité du secteur de Picquigny

Le Souvenir Français a pour mission :

De conserver la mémoire de ceux et celles qui sont morts pour la France au cours de son histoire, ou qui l'ont honorée par de belles actions, notamment en entretenant leurs tombes ainsi que les monuments élevés à leur gloire, tant en France qu'à l'étranger. D'animer la vie commémorative en participant et en organisant des cérémonies patriotiques nationales et des manifestations locales qui rassemblent les différentes générations autour de leur histoire. De transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives en leur inculquant par la connaissance de l'histoire, l'amour de la Patrie et le sens du devoir.
Distincte des associations d'anciens combattants, car notre association se renouvelle sans cesse, sa mission n'étant pas limitée dans le temps, elle est ouverte à celles et ceux de tous âges et de toutes nationalités.
Afin d'accomplir sa mission, Le Souvenir Français a besoin du concours de tous. A ce titre il observe la plus stricte neutralité politique, confessionnelle et philosophique.
Adhérez au Souvenir Français, votre générosité nous aidera à accomplir notre mission au service de la France et à soutenir notre action.
En adhérant à l'Association :
. Vous manifestez votre reconnaissance à tous ceux qui sont morts pour la France, comme à ceux qui l'ont bien servie.
. Vous permettez à l'Association d'entretenir et de fleurir les sépultures et les monuments commémoratifs.
. Vous participez à l'indispensable travail de mémoire en favorisant la transmission du message du Souvenir aux nouvelles générations.
Http//: souvenirfrancais-picquigny.e-monsite.com
Nous vous souhaitons une année citoyenne, bienheureuse, fraternelle, et en pleine forme.

Le président du comité — le délégué à Belloy sur Somme

Jean Pierre Delory — Michel Lavoisier

Association Nationale pour l'entretien des Tombes des Militaires Français Mort pour la Patrie FONDEE en 1887 Reconnue d'utilité Publique le 1er Février 1906

Cliché pris lors de l'inauguration de la stèle à Crouy St Pierre le 11 sep. 2021, pour laquelle le S.F. était associé

LE TELETHON

- *« Téléthon des retrouvailles »*

En 2020, la crise sanitaire n'a pas permis la réalisation du Téléthon dans notre village.
C'est avec grand plaisir que nous avons pu en 2021 renouer avec ce grand moment de solidarité.
Un Téléthon qui s'est voulu sportif grâce aux petits et grands marcheurs et par l'initiation au Chambara.
Un Téléthon gourmand car les petits pains au chocolat des élèves ont rapidement disparu.

Un Téléthon musical et convivial avec la participation du groupe musical Le Mini Brass Amiénois.
Le soutien des communes de Belloy sur Somme et d'Yzeux, des écoles, des associations de notre village et des nombreux bénévoles, a permis de récolter la somme de **917,50** euros.
Les dons ont aussi été très généreux et ont atteint les **824,10** euros. Merci pour votre générosité et bravo pour votre mobilisation au nom de l'AFM Téléthon.
Le téléthon peut encore tout changer pour des malades en attente de traitement. Continuons à leur donner la force et l'espoir de guérir.

Isabelle GORLIER

Organisatrice du Téléthon de Belloy sur Somme

AUTRES STRUCTURES ET SERVICES

Foyer de vie du château d'en bas

Une nouvelle année 2021 toujours marquée par la crise sanitaire & les pandémies de nouveaux variants du virus Covid-19, qui a nécessité un encadrement sous mesures de précautions sanitaires & de gestes barrières au Foyer de Vie de Belloy-sur-Somme.

A noter un joli temps fort en début d'année, avec la visite du Président du Conseil Départemental de la Somme, Monsieur Stéphane Haussoulier le 22 mars 2021, malgré le port du masque obligatoire & les distanciations sociales.

Accompagné de Maud Denis - Conseillère technique au Cabinet, le Président a été accueilli par Eric Jullian – Directeur d'Etablissement, Martine Botte – Vice-Présidente du Conseil d'administration & Estelle Bardet – DRH. Il a pu profiter d'une visite complète du Château d'En-Bas conduite par Franck Lollia – Chef de service Habitats diversifiés, anciennement chargé du site.

Il a d'abord parcouru le parc arboré d'arbres remarquables (classés monuments naturels), admiré les dépendances architecturales d'époques (serre chaude, chapelle, pigeonnier, ferme) et ensuite visité plusieurs salles & chambres de la vieille bâtisse du 19e siècle.

A travers divers échanges & questionnements, le Président s'est rendu compte de la vétusté du château & de l'obsolescence des aménagements pointant l'inadaptabilité croissante du lieu à l'accompagnement requis d'un Foyer de Vie.

Les projets de modernisation & d'humanisation envisagés sur le site d'Amiens (Foyer d'Hébergement & Foyer de Vie) ont ainsi pris toutes leurs cohérences pour offrir aux résidents un véritable confort d'hébergement mais aussi un cadre d'animation propice à leur épanouissement.

Pour autant, les travaux de rénovation de la bâtisse ont d'ores & déjà démarré, avec la réalisation de 18 fenêtres sur mesure, par l'Atelier « Menuiserie & création bois » de l'ESAT Pierre-Rollin. Des menuiseries fabriquées comme à l'ancienne, avec des cadres & ouvrants sous impostes plein ceintres, en bois sapelli (bois tropical de choix en ébénisterie et en menuiserie fine) avec double vitrage.

La SATED

La maison SATED accueillant de jeunes autistes est désormais gérée par l'APAJH 80

Depuis janvier 2020, l'association SATED a été absorbée par l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés de la Somme (APAJH80) qui gère donc depuis la Maison SATED qui a conservé ce nom afin de rendre hommage à l'association qui l'a créé.

Pour rappel, cette unité d'accueil temporaire innovante (UATI) accompagne des enfants autistes de 6 à 20 ans de toute la région des Hauts-de-France, ayant une notification d'orientation en accueil temporaire de leur MDPH.

Son objectif est d'offrir du répit aux familles et de proposer aux enfants des loisirs, des temps de vacances leur permettant de développer des compétences autour de l'autonomie dans les gestes quotidiens et la socialisation.
Les enfants sont accueillis le mercredi en accueil de jour, le week-end en séjour du vendredi soir au dimanche soir et pendant les vacances scolaires (en accueil de jour et/ou séjour).
L'équipe accompagnant ces jeunes est composée de professionnels éducatifs, paramédicaux, administratifs, techniques et d'une équipe d'animateurs.
Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à venir nous voir ou nous contacter au 03 60 24 20 91- uati@apajh80.net – Maison SATED située 29 rue Charles de Gaulle 80310 BELLOY sur SOMME.

La préservation du Marais communal de Belloy-sur-Somme

Conservatoire d'espaces naturels des Hauts de France

Un nouveau référent du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France

Suite au départ de Guillaume Chevallier pour le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne, la gestion écologique du marais est depuis avril dernier coordonnée par Guillaume Meire qui assurait depuis plus de 12 ans des missions d'inventaires et de suivis scientifiques sur plusieurs sites préservés de la Somme, dont le marais Belloy-sur-Somme.

Des universitaires pour mieux comprendre le fonctionnement de la tourbière

L'Université d'Anvers (Belgique) est reconnue au niveau international pour les travaux qu'elle mène sur les tourbières de plaine.

Dans le cadre du programme européen LIFE Anthropofens, elle intervient depuis un an sur le marais pour étudier son fonctionnement historique et actuel, et évaluer ses altérations. Des piézomètres, qui permettent de suivre les niveaux d'eau dans la tourbe, ont été installés. En parallèle, des sondages de tourbes ont été effectués pour étudier ses caractéristiques et la végétation historique. Toutes les informations collectées permettront de préciser les travaux de restauration qui seront entrepris dès 2022 (pour en savoir : https://www.life-anthropofens.fr/).

Des aménagements pour découvrir le marais

Deux panneaux d'accueil et trois tables de lecture ont été installés pour apporter des informations sur le patrimoine naturel, historique et culturel du marais. Un circuit de randonnée de 7,5 kms est proposé permettant également de découvrir le marais communal de La Chaussée-Tirancourt. En 2022, ces aménagements seront inaugurés et le sentier sera balisé.

Quelques actions menées en 2021

Elagage de saules têtard

Fauche exportatrice de prairies tourbeuses

Pâturage par les chevaux fjords et vaches nantaises

Guillaume Meire - décembre 2021

http://cen-hautsdefrance.org/

Un clip pour présenter les Conservatoires d'espaces naturels : https://youtu.be/y0rsvIDxRVk

LES COLLECTIVITES A VOTRE SERVICE

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Nièvre & Somme Un territoire à Découvrir

Equipements et infrastructures :

L'espace aquatique de la communauté de communes « Aquanes » tant attendu a été inauguré le samedi 3 juillet 2021. La communauté de communes finance les entrées de nos enfants dans le cadre scolaire. Nous avons fait aussi profiter nos jeunes des 120 entrées gratuites offertes à l'occasion de l'ouverture du centre.

Dans la continuité de la mise en place des aires de jeux pour les petites communes, les municipalités qui l'ont demandé seront dotées d'une boîte à livres. Ce sera le cas pour Belloy, la boîte à livres sera installée à proximité de l'aire de jeu devant la mairie.
Le programme d'équipement des petites et moyennes communes sera prolongé sur 2022 et 2023 avec la possibilité d'obtenir une aide financière complémentaire aux aides du Département et de la Région pour la mise en place d'équipements sportifs. Huit communes ont été retenues pour ces projets dont la commune de Belloy sur Somme pour la rénovation du plateau sportif.

A noter aussi qu'il est en projet de relocaliser l'Ecole de musique actuellement à Vignacourt vers Berteaucourt les Dames dans le cadre de la réhabilitation de la friche MFDS.

Si vous souhaitez vous équiper d'un vélo électrique, La communauté de communes Nièvre et Somme propose une aide de 25% du montant TTC plafonnée à 100€ par foyer en complément des subventions existantes. Le vélo devra être acheté dans le département de la somme.

Les services proposés :

- ***Le service culturel***
  Organise chaque année un programme culturel. Les spectacles sont répartis dans les différentes communes de la com de com.

  Les 18 et 19 novembre, les enfants des écoles ont assisté à la représentation d'un spectacle de marionnettes « Vole ! ou la mécanique du fluide ».

Le service gère aussi l'Ecole de musique et anime le Réseau lecture composé de 17 médiathèques.

- ***Le CAJ***
  Le Centre d'animation jeunes est ouvert aux adolescents de 13 à 18 ans pendant les vacances scolaires. A chaque session un transport gratuit est organisé. Le dossier d'inscription est disponible sur le site de la Communauté de communes Nièvre & Somme. Le CAJ recrute aussi des animateurs et leur permet de passer le BAFA. Vous pouvez contacter M. Raphaël Fernandez au 03.22.39.40.40 ou r.fernandez@nievresomme.fr.
- ***Le service des archives***
  L'archiviste communautaire Mr Gautier Gente intervient dans les communes adhérentes afin de faire l'inventaire des archives et mettre en place les modalités d'organisation.
- ***Le développement économique***
  La Communauté de communes dispose de zones d'activités telles que les ZAC des « Bornes du temps » ou la zone d'activités des « Hauts plateaux » ainsi que l'Hôtel d'entreprises de Picquigny. A noter aussi que la CCNS va signer une convention avec la Région des Hauts de France qui a la compétence développement économique, afin de participer aux aides pour le développement des TPE-PME création ou reprise des entreprises. Ces actions seront mises en place en association avec la chambre des métiers et le réseau Initiative-Somme-France Picardie-Active.
- ***Le Guichet emploi***
  Présent à Flixecourt et Picquigny est à votre disposition si vous cherchez un emploi ou une formation. Vous pouvez contacter madame Sylvie Nivel au 06.37.21.68.42 ou s.nivel@nievresomme.fr.
- ***L'aménagement du territoire et l'urbanisme***
  La Communauté de communes Nièvre & Somme dispose de la compétence urbanisme, à ce titre elle est garante du PLUI. Elle délègue l'instruction des dossiers au pôle métropolitain. A noter qu'à partir du 1er janvier prochain, les dossiers pourront être dématérialisés avec la mise en place d'un logiciel prévu à cet effet.

Découvrez les services de la Communauté de commune Nièvre & Somme:
Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site : www.nievresomme.fr ou appeler au 03.22.39.40.40.

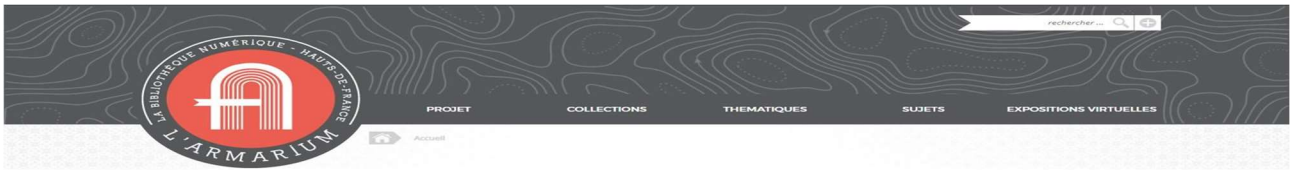

Vos archives numérisées et accessibles en ligne

Le Service intercommunal d'Archives a noué depuis le mois de septembre 2021 un partenariat durable avec **l'Agence Régionale du Livre et de la Lecture (AR2L) des Hauts de France** pour l'accès à la bibliothèque numérique régionale nommée **ARMARIUM**.

Cette initiative permet de faire bénéficier aux bibliothèques patrimoniales ainsi qu'aux services d'archives ne disposant pas des moyens suffisants, d'un **portail de consultation d'archives numérisées** sur lequel chacun de ces services peut ajouter ses propres collections numérisées.

Ainsi, le patrimoine écrit de la Communauté de communes Nièvre et Somme, progressivement numérisé, va **côtoyer manuscrits et archives d'autres services patrimoniaux** de la région. Il bénéficiera ce faisant d'une très **large couverture** car des portails nationaux, à l'instar de celui de la BnF, interroge dès à présent l'ARMARIUM lorsqu'un chercheur entame une recherche sur l'un d'entre eux.

Quid des archives bellovaques ?

Depuis l'intervention du SIA à Belloy-sur-Somme, ce ne sont pas moins de 32 mètres linéaires d'archives qui ont fait l'objet de toutes les attentions.

17 mètres ont été détruits (sous contrôle de M. le maire et de L'État), car ne présentant aucun intérêt historique, tandis que les 15 mètres restants ont été classés et reconditionnés. Ces documents permettent aujourd'hui aux services de la mairie de fonctionner plus aisément car tous les dossiers sont identifiés, cotés et localisés dans le local d'archives, lui-même aménagé et remis aux normes.

L'intervention prévue en 2022 devrait permettre d'avancer dans le traitement du passif documentaire contemporain avant d'entamer celui des archives les plus anciennes dont le classement et la mise à disposition des chercheurs constituera une étape hautement symbolique pour la commune.

Vous souhaitez faire don de vos archives ?

Si vous avez en votre possession des fonds documentaires qui traitent d'histoire locale, n'hésitez pas à contacter le SIA. Celui-ci se fera un plaisir d'échanger avec vous sur les possibilités qui vous sont offertes en termes de donation. Quoiqu'il en soit, sachez qu'elles seront **classées et conditionnées comme tout autre document public** avant de recevoir d'excellentes conditions de conservation **au sein d'un local respectant les règles drastiques de conservation préventive** (température, taux d'humidité).

Grâce à vos donations, l'Histoire pourra alors s'enrichir de points de vue pluriels.

Gautier Gente, responsable du Service intercommunal d'Archives
118, rue du Marais - 80310 Picquigny
archives@nievresomme.fr
03 22 39 40 46

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Nièvre & Somme
Un territoire à Découvrir

TRINOVAL

- *Jours et horaires d'ouverture de la déchetterie*

Pour l'accès, vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

PÉRIODE HIVERNALE : 1ER NOVEMBRE AU 29 FÉVRIER		
LUNDI	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00
MARDI	Fermé	Fermé
MERCREDI	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00
JEUDI	Fermé	Fermé
VENDREDI	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00
SAMEDI	9h00 - 12h30	13h30 - 17h00
DIMANCHE	Fermé	Fermé

PÉRIODE ESTIVALE : 1ER MARS AU 31 OCTOBRE		
LUNDI	9h00 - 12h00	14h00 - 19h00
MARDI	Fermé	Fermé
MERCREDI	9h00 - 12h00	14h00 - 19h00
JEUDI	9h00 - 12h00	14h00 - 19h00
VENDREDI	9h00 - 12h00	14h00 - 19h00
SAMEDI	9h00 - 12h30	13h30 - 19h00
DIMANCHE	Fermé	Fermé

- *Collecte des ordures ménagères*

Ramassage des bacs noirs (poubelle d'ordures ménagères), **une fois par semaine : le mercredi matin**

Ramassage des bacs jaunes (recyclables uniquement), **semaines impaires** : **le lundi matin**

En cas de jour férié, la collecte des bacs jaunes est réalisée le samedi qui suit.

Veuillez-vous reporter au calendrier de collecte 2022 de TRINOVAL.

Le calendrier de collecte est consultable sur : www.trinoval.fr tél : 03.22.90.36.60

Tarifs de la redevance 2022 - 1 personne seule : 122€ et 2 personnes ou + : 241€

- *Réduire les déchets pour limiter la hausse de la TGAP sur le montant de la REOM*

Depuis 3 ans, les habitants doivent déposer les papiers et petits cartons dans les colonnes. Nous sommes tous des producteurs de déchets et il faut savoir que leur traitement coûtera de plus en plus cher. Seuls les déchets non recyclables sont à déposer dans vos poubelles noires. Il faut réduire les tonnes d'ordures ménagères qui sont enfouies car la collectivité doit payer à l'Etat un impôt indirect appelé : la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP).

CALENDRIER DE COLLECTE TRINOVAL

2022

Belloy-sur-Somme : vos jours de collecte !

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
Sa 1 Nouvel An	Ma 1	Ma 1 Journée mondiale du compliment	Ve 1 Journée internationale de la blague	Di 1 Fête du travail	Me 1
Di 2	Me 2 Chandeleur	Me 2	Sa 2	Lu 2 18	Je 2
Lu 3 1	Je 3	Je 3	Di 3	Ma 3	Ve 3
Ma 4	Ve 4	Ve 4	Lu 4 14 Journée Star Wars	Me 4	Sa 4
Me 5	Sa 5	Sa 5	Ma 5 Journée mondiale de l'environnement	Je 5	Di 5 Pentecôte
Je 6	Di 6	Di 6 Fêtes des grands-mères	Me 6	Ve 6	Lu 6 Lundi de Pentecôte 23
Ve 7	Lu 7 6	Lu 7 10	Je 7	Sa 7	Ma 7
Sa 8	Ma 8	Ma 8 Journée internationale des femmes	Ve 8	Di 8 Victoire 1945	Me 8
Di 9	Me 9	Me 9	Sa 9	Lu 9 19	Je 9
Lu 10 2	Je 10	Je 10	Di 10	Ma 10	Ve 10
Ma 11	Ve 11	Ve 11	Lu 11 15	Me 11	Sa 11
Me 12	Sa 12	Sa 12	Ma 12	Je 12	Di 12
Je 13	Di 13	Di 13	Me 13	Ve 13	Lu 13 24
Ve 14	Lu 14 St Valentin 7	Lu 14 11	Je 14	Sa 14	Ma 14
Sa 15	Ma 15	Ma 15	Ve 15	Di 15	Me 15
Di 16	Me 16	Me 16	Sa 16	Lu 16 20	Je 16
Lu 17 3	Je 17	Je 17 St Patrick	Di 17 Pâques	Ma 17	Ve 17
Ma 18	Ve 18	Ve 18	Lu 18 Lundi de Pâques 16	Me 18	Sa 18
Me 19	Sa 19	Sa 19	Ma 19	Je 19	Di 19 Fête des pères
Je 20	Di 20	Di 20	Me 20	Ve 20	Lu 20 25
Ve 21 Journée mondiale des câlins	Lu 21 8	Lu 21 12	Je 21	Sa 21	Ma 21 Fête de la musique
Sa 22	Ma 22	Ma 22	Ve 22	Di 22	Me 22
Di 23	Me 23	Me 23	Sa 23	Lu 23 21	Je 23
Lu 24 4	Je 24	Je 24	Di 24	Ma 24	Ve 24
Ma 25	Ve 25	Ve 25	Lu 25 17	Me 25	Sa 25
Me 26	Sa 26	Sa 26	Ma 26	Je 26 Ascension	Di 26
Je 27	Di 27	Di 27	Me 27	Ve 27	Lu 27 26
Ve 28	Lu 28 9	Lu 28 13	Je 28	Sa 28	Ma 28
Sa 29		Ma 29	Ve 29	Di 29 Fête des mères	Me 29
Di 30		Me 30	Sa 30	Lu 30 22	Je 30
Lu 31 5		Je 31		Ma 31	

Collecte du bac jaune

Collecte du bac noir

Jours fériés

Plus d'infos sur le tri ?

Téléchargez gratuitement l'application *TRIONS BIEN*

réduire collecter trier traiter valoriser NOS DÉCHETS

2022

Belloy-sur-Somme : vos jours de collecte !

JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Ve 1	Lu 1 31	Je 1	Sa 1 Journée mondiale du sourire	Ma 1 Toussaint	Je 1
Sa 2	Ma 2	Ve 2	Di 2 Fêtes des grands-pères	Me 2	Ve 2
Di 3	Me 3	Sa 3	Lu 3 40	Je 3 Journée mondiale de la gentillesse	Sa 3
Lu 4 27	Je 4	Di 4	Ma 4	Ve 4 Journée mondiale du bon sens	Di 4
Ma 5	Ve 5	Lu 5 36	Me 5	Sa 5	Lu 5 49
Me 6	Sa 6	Ma 6	Je 6	Di 6	Ma 6
Je 7	Di 7	Me 7	Ve 7	Lu 7 45	Me 7
Ve 8	Lu 8 32	Je 8	Sa 8	Ma 8	Je 8
Sa 9	Ma 9	Ve 9	Di 9	Me 9	Ve 9
Di 10	Me 10	Sa 10	Lu 10 41	Je 10	Sa 10
Lu 11 28	Je 11	Di 11	Ma 11	Ve 11 Victoire 1918	Di 11
Ma 12	Ve 12	Lu 12 37	Me 12	Sa 12	Lu 12 50
Me 13	Sa 13	Ma 13	Je 13	Di 13 Début de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets	Ma 13
Je 14 Fête Nationale	Di 14	Me 14	Ve 14 Journée mondiale du fou rire	Lu 14 46	Me 14
Ve 15	Lu 15 Assomption 33	Je 15	Sa 15	Ma 15	Je 15
Sa 16	Ma 16	Ve 16	Di 16	Me 16	Ve 16 Journée internationale du pull de Noël
Di 17	Me 17	Sa 17	Lu 17 42	Je 17	Sa 17
Lu 18 29	Je 18	Di 18 Journée mondiale du hiphop	Ma 18	Ve 18	Di 18
Ma 19	Ve 19	Lu 19 38	Me 19	Sa 19	Lu 19 51
Me 20	Sa 20	Ma 20	Je 20	Di 20	Ma 20
Je 21	Di 21	Me 21	Ve 21 Journée mondiale des vers de terre	Lu 21 47	Me 21
Ve 22	Lu 22 34	Je 22	Sa 22	Ma 22	Je 22
Sa 23	Ma 23	Ve 23	Di 23	Me 23	Ve 23
Di 24	Me 24	Sa 24	Lu 24 43	Je 24	Sa 24
Lu 25 30	Je 25	Di 25	Ma 25	Ve 25	Di 25 Noël
Ma 26	Ve 26	Lu 26 39	Me 26	Sa 26	Lu 26 52
Me 27	Sa 27	Ma 27	Je 27	Di 27	Ma 27
Je 28	Di 28	Me 28	Ve 28	Lu 28 48	Me 28
Ve 29	Lu 29 35	Je 29	Sa 29	Ma 29	Je 29
Sa 30	Ma 30	Ve 30	Di 30	Me 30	Ve 30
Di 31	Me 31		Lu 31 44		Sa 31

Collecte du bac jaune

Collecte du bac noir

Jours fériés

Plus d'infos sur le tri ?

Téléchargez gratuitement l'application *TRIONS BIEN*

réduire collecter trier traiter valoriser NOS DÉCHETS

LE QUOTIDIEN A BELLOY SUR SOMME

Infos utiles

- *Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie*

Tél : 03.22.51.41.08 Fax 09.70.06.80.40 courriel : belloysursomme.mairie@wanadoo.fr
site internet : www.belloy-sur-somme.fr https://**www.facebook.com/mairiebelloysursomme/**

Lundi de **8h à 10h**
Mardi de **10h à 13h** **Permanence des adjoints : le samedi 11h à 12h**
Mercredi Fermé
Jeudi de **8h à 10h** **Permanence du maire : sur rendez-vous**
Vendredi de **15h à 17h30**

- *Le recensement de la population du 20 janvier au 19 février 2022*

Insee
en partenariat
avec votre commune

Vous allez être recensé(e) dans les prochains jours. **Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi.** Pour faciliter le travail des 2 agents recenseurs, merci de répondre rapidement. La commune de BELLOY-SUR-SOMME a été divisée en 2 districts. Mme Laurence MARDYLA et M. Daniel VERKEST ont été recrutés par votre mairie pour effectuer ce recensement. Ils auront chacun un district de 167 logements.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Madame Laurence MARDYLA
a été désignée(e) comme agent recenseur.
Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2022.
L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.
À BELLOY-SUR-SOMME, le 06 DEC. 2021
Le maire
Jean-Luc HERBETTE
Maire

La réponse par internet doit être privilégiée. Le recensement par internet débutera le 20 janvier 2022 sur le site **www.le-recensement-et-moi.fr**

Vos codes confidentiels de connexion vous seront remis prochainement par votre agent recenseur. **Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier.**

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus ses dotations sont élevées. Le recensement se déroule sous le contrôle de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à traiter les questionnaires de façon anonyme. Ils ne peuvent donc pas donner lieu à un contrôle administratif ou fiscal.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Monsieur Daniel VERKEST
a été désigné(e) comme agent recenseur.
Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2022.
L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.
À BELLOY-SUR-SOMME, le 06 DEC. 2021
Le maire
Jean-Luc HERBETTE
Maire

- *Recensement militaire obligatoire des jeunes de 16 ans en mairie*

À l'âge de 16 ans, les jeunes de Belloy-sur-Somme doivent se rendre en mairie pour obtenir une attestation de recensement. Cette attestation est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics avant l'âge de 25 ans. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté. Le recensement permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans. Il n'est pas délivré de duplicata. En cas de perte ou de vol, il est possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont vous dépendez.

- *Tarifs des locations du foyer communal et de la salle des fêtes*

TARIFS DE LOCATION		Période	tarifs
SALLE DES FETES	Habitants Belloy	Week End	190 €
		jour férié en semaine	150 €
	Extérieur à Belloy	Week End	300 €
		jour férié en semaine	200 €
FOYER	Habitants Belloy	Week End	160 €
		jour férié en semaine	130 €
	Extérieur à Belloy	Week End	230 €
		jour férié en semaine	180 €
FOYER	Réunion professionnelle et commerciale	½ journée	170 €
		journée	220 €
Noël et l'an majoration de 50 €			

- *Les assistantes maternelles de BELLOY-SUR-SOMME*

Mme HOSSELET Justine	1bis, chemin vert	07.87.17.65.35
Mme ROUSSEL Sylvie	2, allée fleurie	06.26.05.25.97
Mme VASSEUR Christelle	31, rue Paul Emile Goudard	06.84.23.17.85
Mme LIEGEOIS VICART Karine	4, rue Dufour	06.27.04.50.63
Mme OSSART Anne	2, rue Paul Emile Goudard	03.22.51.42.71/06.42.42.68.48
Mme LELEU Isabelle	2, rue du Maréchal Leclerc	03.22.51.24.02/06.83.67.36.80

- *L'inscription à l'école communale*

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école communale, n'hésitez pas à venir en mairie. L'école compte 3 classes équipées de tableaux blancs interactifs, une bibliothèque, une classe mobile, un dortoir, une salle de motricité, un jardin et une cantine (**3,60€ le repas**). **Scolarisation dès 2 ans**.

Horaires de l'école : Lundi-mardi-jeudi-vendredi : 9h-12h (ouverture des grilles à 8h50)
Lundi-mardi-jeudi-vendredi : 13h30-16h30 (ouverture des grilles 13h20)

Un **service de garderie** : le matin de **7h30 à 8h50** et le soir de **16h30 à 18h30**.
Le prix de la garderie dépend de la formule retenue par les parents au moment de l'inscription.
Retrouvez les informations utiles sur le site : belloy-sur-somme.fr/services/enfance-et-jeunesse/

- *Élections 2022 : inscriptions sur les listes électorales*

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales de BELLOY-SUR-SOMME pour les prochains scrutins à venir : **l'élection présidentielle des 10 et 24 avril** et **les législatives des 12 et 19 juin**, vous avez la possibilité de vous inscrire jusqu'au 4 mars 2022. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. La règle qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédant le scrutin n'est donc plus impérative. À noter que pour les élections législatives, vous avez jusqu'au vendredi 6 mai 2022 pour faire la démarche en mairie. Pour s'inscrire, il conviendra de **compléter le Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription** en l'accompagnant d'un justificatif de domicile et d'un justificatif d'identité.

Depuis le 1er janvier 2022, un électeur inscrit dans une commune peut donner procuration à un électeur inscrit dans une autre commune. **Le mandataire** (la personne désignée par l'électeur absent ou empêché) **devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place**. Un nouveau cerfa doit être renseigné pour établir ou résilier une procuration ; si les adresses postales ne sont plus demandées, le mandant doit communiquer son numéro national d'électeur (NNE) ainsi que celui de son mandataire. Attention, le déplacement physique de l'électeur devant une autorité habilitée demeure indispensable (policier, gendarme, agent consulaire).

La bibliothèque de Belloy

Lire à Belloy

Les locaux de la bibliothèque sont situés dans une salle au rez-de-chaussée de l'école communale.
Une partie des livres appartient à l'école et les autres nous sont prêtés par la Bibliothèque Départementale.
Nous disposons ainsi d'un grand choix d'ouvrages divers pour enfants et adultes et sommes reliés au Réseau Lecture Nièvre et Somme.

Le lundi matin, les enfants de l'école communale se rendent par petits groupes à la bibliothèque où ils sont accueillis par 2 bénévoles ravies de les guider dans leur choix. Des albums, des romans, des BD, des documentaires, des mangas…L'offre est variée !

Les enfants, même les plus jeunes, savent qu'il ne faut prendre qu'un ouvrage à la fois et le rapporter la semaine suivante. Ils sont très sérieux, respectueux des consignes et du matériel, et visiblement heureux de cette parenthèse hebdomadaire.
Le vendredi à partir de 16h30, la bibliothèque est ouverte à tous les habitants du village.
N'hésitez pas à nous rendre une petite visite, nous sommes à votre disposition pour répondre à vos attentes ou propositions.

Très prochainement, une **« boîte à livres »** sera installée près de la mairie.
Le fonctionnement, basé sur l'échange et la confiance, est très simple : un livre déposé, un livre retiré. Pas d'horaire, ni de délai à respecter.
Nous espérons vivement que la population adhère à ce projet de partage autour du livre et qu'un roulement dynamique se mette en place.

La lecture, une porte ouverte sur un monde enchanté.
François Mauriac

Huguette et Lydia vous souhaitent une bonne et heureuse année 2022 pleine de fabuleuses lectures

Les professionnels de Belloy-sur-somme

Des professionnels, à votre service, présents dans la Commune

- Golvine d'HAUTEFEUILLE, **Ostéopathe,** Place du Maréchal Foch

  Sur rendez-vous du lundi au samedi tel 06 61 14 27 03

- Ch'Bellovach, **Café tabac** du village, Place du Maréchal Foch
  Tel 03 22 51 41 00

- Publi Imprim, **tous travaux d'imprimerie**, 2 rue du 8 mai 1945
  Tel 03 22 51 25 25 ou 03 22 51 25 02

- François ESTEVE, **électricité générale** 12, rue du 8 mai 1945
  Tel 03 22 51 78 06, ou 06 13 55 96 42

- Nicolas COZETTE, **agencement et amélioration de l'habitat,** 4 rue des Muriers Tel 06 70 25 16 29 nicolascozette@sfr.fr

- Benjamin DELAPORTE, **paysagiste « Avenir en Vert »,** rue Paul Emile Goudart
  Tel 06 74 19 04 12 benjamindelaporte@yahoo.fr

- Garden's Services, **tonte de pelouses, petits travaux de bricolage,**
  Tel 06 45 98 61 79 gardens.services1@orange.fr

- Iris BENOIT, **Studio Nawake communication digitale spécialisée en 2D,**
  https://irisimages.fr/

- Wagner Guitares, **lutherie, réparation, cours de guitare,** rue du général de Gaulle Tel 06 47 95 18 53

- Evelyne TERCE, **céramiste,** Tel 06 87 14 54 67

- Elise MAGNIER, **Centre équestre et Gite le Belloy Zo,** rue du Général de Gaulle, Tel 06 13 43 28 64

- Anne Sophie NIQUET, **Ferme pédagogique de la Vallée Cailloux,** rue Marcelle Genevois, Tel 06 88 90 79 57

- Solange SCHMITT, **Vente de fraises et légumes de saison « la Cueillette de Belloy »** rue du chemin vert

- Lise NGUYEN-PHUC, **Centre de formation CFPAP**, 2 rue Charles de Gaulle, Tel 06 27 74 50 23 formation-pap.fr

Vous pouvez retrouver plus d'informations sur l'offre des professionnels en consultant le site internet de la commune www.belloysursomme.fr . Nous invitons les autres professionnels qui ne seraient pas identifiés, à se faire connaitre en mairie.

État civil 2021

LES NAISSANCES

DUFOUR POCHOLLE Liam	né le 6 janvier 2021 à Amiens	5 rue Paul Emile Goudard
GRIOIS Léo	né le 6 avril 2021 à Amiens	6 rue Henri Boistel de Belloy
MARY Lyä	née le 14 juin 2021 à Amiens	1A Place du Maréchal Foch
LOUETTE Pauline	née le 8 juillet 2021 à Amiens	10 rue René Saint
BOBER Aymen	né le 14 décembre 2021 à Amiens	14 rue Paul Emile Goudard

LES MARIAGES

LANGLACÉ Pierre et HOSSELET Justine	le 22 mai 2021

LES PACS

GATTINO Bastien et SCELLIER Pauline	le 18 février 2021
BÉRAL Pierre-Alexandre et DENIS Monelle	le 11 mars 2021
RINGEVAL Teddy et TRONCHON Pauline	le 30 juillet 2021
DELASALLE Laura et ROUSSEL Tanguy	le 18 septembre 2021
SANCHES Mélissa et DUFETELLE Anissa	le 19 octobre 2021

LES DECES

DENIS Jean-Pierre	le 08 février 2021 à Belloy sur Somme
MAGNIER Bernard	le 09 mars 2021 à Belloy sur Somme
DELPLANQUE Françoise	le 24 juillet 2021 à Amiens
DUBUS Daniel	le 07 août 2021 à Amiens
VICART Annie	le 11 septembre 2021 à Amiens

LES NOUVEAUX HABITANTS

Mme DORVILLE Pauline	1 rue du 11 Novembre
Mme MOY Françoise née GAMARD et Mme MOY Nathalie	22bis rue Louis Pasteur
M. CROUTTE Anthony et Mme PRUVOST Mélanie	6 Chemin Vert
M. RINGEVAL Teddy et Mme TRONCHON Pauline	5 rue René Saint
M. MONTIGNY Guillaume et Mme NGUYEN-PHUC Lise	2 rue Charles de Gaulle
M. DROLET Anthony et Mme DHENIN Loélia	3 rue Henri Boistel de Belloy
M. MARY Jiovany et Mme GLACHANT Noémie	1A Place Foch
M. et Mme GILBERT Armand et Laure	7 rue René Saint
M. Mathieu LOUETTE	10 rue René Saint
Mme Ophélie DUCROCQ et sa fille Maëlys PACHECO-MADEIRA	9 rue Henri Boistel de Belloy
M. DELÉPINE Daniel et Mme NOIRET Odile et leur fille Lou	6 rue René Saint
M. LAURENT Corentin et Mme BLANGIER Laure	1 Place Foch Appartement 4
M. et Mme GUILBERT Thierry et Nadia	10bis rue Marcelle Genevois
M. RABAHI Karim et Mme DA SILVA Muriel et leur fille Faustine	12 rue Henri Boistel de Belloy
M. GRIOIS Mattéo et Mme QUENEL Chloé	6 rue Henri Boistel de Belloy
M. DELFORGE Mathieu et Mme LEPRETRE Marie	5 rue Paul Emile Goudard
Mme SANCHES Mélissa et Mme DUFETELLE Anissa	20 rue Charles de Gaulle
M. MANGOT Mickael et Mme LEBON Mélissa	6 rue Dufour
M. BARBIER Simon	8 rue Charles de Gaulle
M. LEFEUVRE Sébastien	1 rue du Maréchal Leclerc
Mme BLANGER Vanessa et son fils Antoine MACKO	8 rue Paul Emile Goudard

BELLOY SUR SOMME

AMÉNAGEMENTS 2022

Sens unique rue du 8 Mai 1945

Aménagement des vergers du château voie douce sécurisation arrêt de bus et accotements